

Loi sur le travail

Offensive judiciaire contre les «mauvais» patrons

En Suisse, les infractions à la loi sur le travail aboutissent très rarement à une procédure pénale. Ça change à Genève

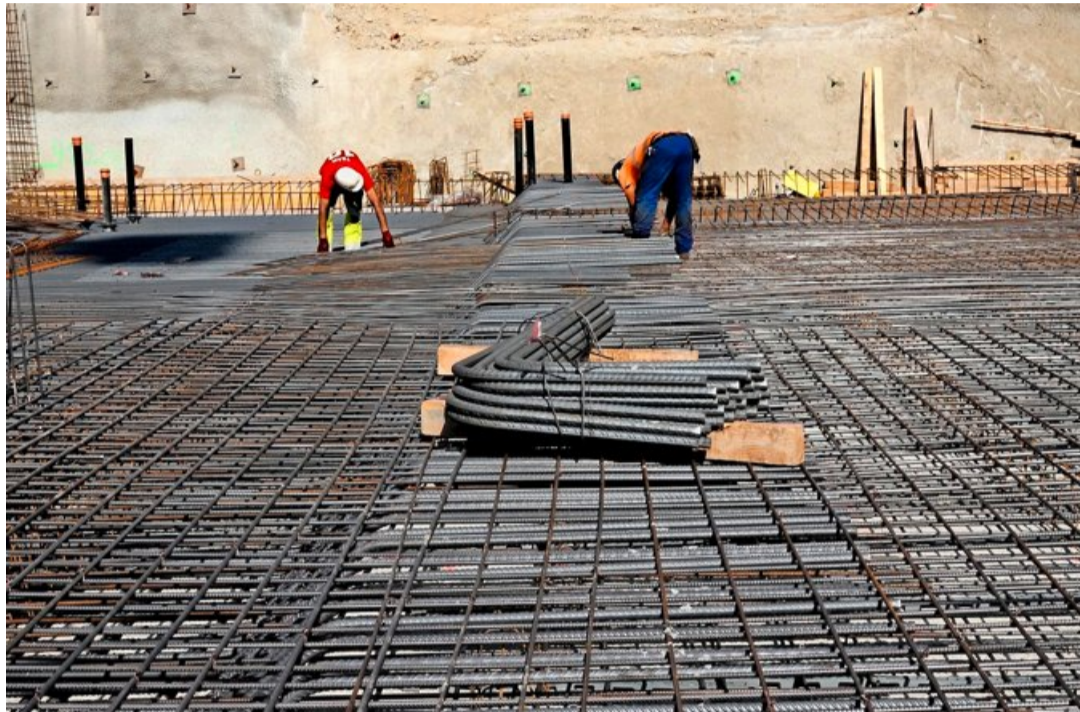
Eric Budry
@BudryEric

En 2018, pour l'ensemble de la Suisse, il n'y a eu en tout et pour tout que six sanctions pénales pour infraction à la loi sur le travail (par exemple le non-respect des horaires de travail). Et seuls trois cantons ont infligé des amendes, pour un montant total de 10 000 francs! À Genève, l'Inspection paritaire des entreprises (IPE) a décidé de passer la vitesse supérieure en accord avec le Ministère public. Une première condamnation pénale vient de tomber et est entrée en force, alors que quatre autres procédures sont en cours.

Datée du 8 juillet 2019, l'ordonnance pénale concerne l'exploitant d'un café-restaurant. Il lui est reproché d'avoir imposé à ses cinq employés une durée journalière de travail allant de quatorze à dix-huit heures. Si la procédure pénale a été engagée, c'est qu'il lui est demandé une mise en conformité à la loi depuis octobre 2018. Sans que cela ne soit suivi d'effet.

Une amende et un sursis

Cet homme a été condamné à une peine pécuniaire de 90 jours-amende, le jour-amende ayant été fixé à 150 francs. La peine est donc de 13 500 francs mais est assortie d'un sursis avec un délai d'épreuve de trois ans. En revanche, l'amende de 2700 francs est, elle, à payer tout de suite. De même que les frais de justice, qui se montent



Différents secteurs, dont la construction, sont concernés par les procédures pénales. L. FORTUNATI

à 510 francs. Le condamné n'a pas recouru contre l'ordonnance.

Parmi les autres procédures en cours, l'une concerne un chantier du tram sur lequel, lors de la canicule de l'été, l'employeur n'avait pas pris les dispositions pour protéger la santé de ses employés: pauses régulières et alimentation en eau. Un autre dossier touche le secteur de l'hôtellerie.

Concurrence déloyale

«Cela faisait un moment que nous souhaitons engager des procédures pénales dans les cas où l'employeur n'entendait visiblement pas se mettre en conformité, explique Joël Varone, président de l'IPE et représentant des syndicats. Notre crainte était que tant que des sanctions un peu dures ne seraient pas prises, l'incitation à se mettre en règle ne serait pas très forte pour les plus récalcitrants.»

«Il faut toutefois préciser que

cela ne concerne que des cas limites, souligne Isabelle Vaudaux, membre du comité et représentante des employeurs. Ce sont des gens qui persévèrent malgré tous les avertissements. Cela représente une dizaine de situations par an.»

Il n'empêche, elles existent et l'impunité donne un très mauvais exemple. «Le but est d'éviter les dérives, poursuit Stéphanie Ruegger, également du comité pour les associations patronales. Il faut que toutes les entreprises se conforment aux règles du jeu afin qu'il n'y ait pas de concurrence déloyale entre elles.»

Cette volonté de durcir le ton a été discutée en amont avec le Ministère public, et plus précisément avec la procureure Séverine Stalder. «Le Ministère public a toujours eu l'intention de mettre l'accent sur ce type d'infractions, assure-t-elle. Le problème, c'est que

jusqu'à là, nous recevions très peu de dénonciations.»

Elle précise également que la justice reçoit par d'autres voies, principalement l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (Ocirt), des dénonciations portant sur du travail au noir. La procureure ajoute que les rencontres avec l'IPE ont surtout permis de mettre au point les éléments nécessaires à la constitution d'un dossier en vue d'instruction. «Les dénonciations ont commencé l'année dernière, conclut-elle. Il est par conséquent un peu tôt pour un premier bilan. On manque de recul.»

Active depuis mai 2016 seulement, l'IPE est une structure unique en Suisse dans le domaine du contrôle du marché du travail. Il s'agit d'une inspection de milice, voulue par les partenaires sociaux et dont le principe a été plébiscité par le Grand Conseil.

L'OIT s'ouvre au public pour la première fois

À l'occasion de ses 100 ans, l'Organisation internationale du travail organise une journée portes ouvertes mardi

Son énorme bâtiment emblématique du quartier des Nations se voit loin à la ronde, mais les Genevois ne savent pas vraiment ce qu'il s'y passe. Pour y remédier, l'Organisation internationale du travail (OIT), qui fête ses 100 ans cette année, organise une journée portes ouvertes mardi, en collaboration avec la Fondation pour Genève.

C'est la première fois que la plus ancienne institution du système onusien, née en même temps que la Société des Nations (SDN), s'ouvre au public. Celui-ci pourra découvrir de façon ludique et interactive l'histoire de l'organisation, ses grandes réalisations et ses défis actuels. En fin de journée, une conférence intitulée «Comment concilier plein emploi et travail décent avec le développement durable» sera l'occasion de dialoguer sur l'avenir du monde du travail, en présence notamment du conseiller d'État chargé de l'Emploi, Mauro Poggia. Les explications de Kiran Mehra-Kerpelman, chargée de campagne et de communication à l'OIT.

Pourquoi l'OIT a-t-elle attendu un siècle pour ouvrir ses portes au public?

Notre organisation a un impact sur la vie quotidienne des gens dans le monde entier, puisque nous œuvrons à leur procurer des droits dans le monde du travail. Ce centenaire est l'occasion de mieux faire connaître nos actions et de les partager avec notre pays hôte et les Genevois.

Concrètement, que se passe-t-il derrière les murs de cet énorme bâtiment?

Sur une base tripartite impliquant les gouvernements, les employeurs et les travailleurs, nous élaborons les normes internationales sur le travail, qui servent de points de repère aux pays. Notre but est d'améliorer les conditions



Kiran Mehra-Kerpelman, chargée de campagne et de communication à l'OIT. DR

de travail et d'aider à créer des emplois pour éradiquer la pauvreté, en se basant sur le principe que celle-ci est un danger pour la prospérité de tous. L'OIT a joué un rôle important à des époques charnières de l'histoire, comme la Grande Dépression des années 30, la décolonisation, la lutte de Solidarosc en Pologne ou la fin de l'apartheid en Afrique du Sud. Nous sommes aussi la principale source de recherche et de documentation sur le monde du travail.

La matinée est réservée à l'accueil des classes d'élèves et d'apprentis. Pourquoi est-ce important pour l'OIT de s'adresser à la jeunesse?

Beaucoup de changements en cours dans le monde du travail vont l'affecter directement, comme la robotisation, l'intelligence artificielle, les nouvelles technologies, l'économie verte, le changement climatique. La formation est-elle adaptée aux emplois de demain? Les jeunes doivent par ailleurs savoir que la justice sociale est importante. Ils pourront réfléchir à ces questions au travers de jeux et de films, et être sensibilisés au travail des enfants dans les mines grâce à la réalité virtuelle.

Antoine Grosjean
@antogro72

Portes ouvertes Mardi 15 octobre, dès 15 h, OIT, route des Morillons 4, Genève. Inscription obligatoire jusqu'à dimanche sur www.ilo.org

«Pour se remettre en selle après une pause famille»

F-information propose un nouveau bilan-portfolio pour faciliter l'insertion professionnelle des femmes au foyer

Lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour les femmes et les familles, F-information s'intéresse plus particulièrement aux enjeux et aux défis de l'insertion professionnelle des femmes.

Cette année, cet espace propose ainsi pour la première fois un bilan-portfolio de compétences à l'intention des femmes au foyer. S'étalant de novembre 2019 à février 2020, ce programme (dix rencontres en groupe de six personnes, les mardis de 13 h 30 à 16 h 30) s'adresse aux femmes souhaitant reprendre une activité professionnelle après une longue interruption.

Un important travail personnel, estimé entre trente et cinquante heures, sera en outre nécessaire pour les participantes. «Ce type de bilan permet de valoriser des expériences non rémunérées, que ces dernières cumulent souvent», note Sara Kasme, chargée de communication à F-information. Et d'ajouter: «Nous

avons pu constater que ces enjeux occupent actuellement nos autorités avec la situation financière difficile du Fonds chômage. Un certain nombre de mesures d'insertion socioprofessionnelle se retrouveront en effet sans financement dès 2020 suite à la disparition du Fonds chômage de la Ville de Genève. Ce dernier soutenait des projets d'insertion professionnelle de diverses associations sociales genevoises.»

La thématique préoccupe d'autres associations actives dans le domaine de l'action sociale, comme en témoigne le prochain *lunch* de réflexion «Insertion professionnelle sociale: accompagnement versus stigmatisation».

Ce *lunch* de réflexion, organisée par le Collectif d'associations pour l'action sociale (Capas), aura lieu le 17 octobre à 12 h 15, au 14, rue du Village-Suisse à la salle Forum. L'entrée est libre et sur inscription à l'adresse suivante: secretariat@capas-ge.ch. Laurence Bézaguet
@lbezaguet007

Délai d'inscription au portfolio le 18 octobre (800 francs, possibilités d'arrangement): femmes@f-information.org

Willy Cretegnny entame une grève de la faim

Le vigneron et producteur de vin bio de Satigny dénonce l'incohérence de la politique agricole

Willy Cretegnny, président de l'Association suisse des vignerons-encaveurs indépendants (Asvei), a entamé, vendredi à Genève, une grève de la faim. Ce producteur de vin biologique dénonce l'incohérence d'une politique agricole qui profite à l'importation, au détriment de la production locale.

«Ça fait des mois qu'on tire la sonnette d'alarme, mais rien ne bouge», a indiqué Willy Cretegnny, qui se présente en tant que candidat indépendant à l'élection au Conseil des États. L'homme se dit révolté par «l'absurdité du libre marché et du libre-échange».

Et d'ajouter: «Quand vous ne vendez pas, il y a des problèmes de place et de liquidités», relève l'agriculteur, qui termine les vendanges dans sa cave de Satigny. «De nombreux vignerons connaissent des situations très difficiles en raison de la distorsion de la concurrence», ajoute le vigneron du Mandement.



Willy Cretegnny se dit révolté par «l'absurdité du libre marché et du libre-échange».

Les mesures de promotion pour les vins locaux proposées par les autorités politiques ne sont pas adéquates, selon Willy Cretegnny. Il milite ainsi pour le protectionnisme dans ce secteur.

Cet activiste de longue date n'en est pas à sa première grève de la faim. Nanti d'un score étonnant lors de la dernière course au gouvernement cantonal (*ndlr: il avait terminé dixième, au second tour, à 3300 voix du candidat UDC Yves Nidegger*), il compte sur cette action pour sensibiliser l'opinion publique. **ATS/F.M.**

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

LES ENTRETIENS DE BEAULIEU

CONFÉRENCE PLÉNIÈRE PUBLIQUE

"PAPILLOMAVIRUS, SEXUALITÉ ET CANCER: INTÉRÊT DU VACCIN?"



le 17 octobre 2019 à 19h
UNI DUFOR

Programme et inscription gratuite sur:
www.entretiens-beaulieu.ch